



SÉJOUR HIVER 2025

VARS – 9 AU 15 FÉVRIER

24 PLACES – 9/17 ANS



DETAILS DU SEJOUR

Public accueilli

24 jeunes âgés de 9 à 17 ans de la génération 2011 à la génération 2004.

9 places seront réservées aux CM1/CM2 et 15 places aux ados (à partir de la 6ème)

Lieu d'hébergement

L'hébergement collectif sera l'Orange Bleue. Cet établissement est situé à Sainte-Catherine dans les Hautes Alpes (05) à une altitude de 1 600 mètres. <http://www.obvars.com/>

Le chalet possède un bâtiment principal avec deux salles de restaurant, une salle d'activités avec baby-foot et ping-pong. Les chambres sont composées de 6 lits superposés avec salle d'eau et WC ainsi qu'une terrasse avec vue panoramique.

Repas chaud le midi ou possibilité de pique-nique sur les pistes.

Agrément Jeunesse et Sports N° 005-177-1016

ACTIVITES ET ENCADREMENT

Déroulement des activités sportives :

- **Initiation au ski** : 4 jours de ski minimum. L'équipe d'animation assurera l'encadrement de ces journées. Il y aura 2 groupes de niveaux → les moyens (pistes bleues/rouges) / les confirmés (toutes les pistes). Le hors-piste sera strictement interdit.
- Les débutants ne seront admis sur ce séjour
- **Balade en cani -raquette** : Découvrez la raquette en duo avec les chiens de traîneau, une activité abordable pour tous dans des paysages somptueux.
- **Activités annexes** : Descente en luge, veillée, baby-foot, ping-pong, jeux de société, animation via l'office du tourisme de Vars.

Encadrement : L'encadrement sera assuré par une équipe composée d'un(e) directeur(rice), Justine Beaud de l'espace jeunes et de trois animateurs titulaires du BAFA ou stagiaire.

REGLES DU SEJOUR

Toute vie en collectivité implique le respect de règles communes qui seront énoncées et rappelées en début de séjour. Les principales sont :

- Interdiction de sortir non accompagné par un animateur du séjour.
- Interdiction de pratiquer une activité physique sans encadrant.
- Respect du personnel et des lieux d'accueil.
- Une tenue correcte à l'intérieur du centre, et un comportement exemplaire seront exigés pendant le séjour.

L'usage du téléphone portable sera interdit durant les activités et durant la nuit.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Merci de vous munir des documents suivants :

- **Si ce n'est pas déjà le cas le dossier** administratif 2024/25 composé de la fiche de renseignements, la fiche sanitaire, l'attestation d'assurance Responsabilité Civile de l'année en cours faisant apparaître le nom de l'enfant/jeune.
- Le Protocole d'accueil Individualisé lors d'allergies ou de spécificités médicales.
- L'autorisation parentale complétée.
- Le règlement intérieur comportant une charte citoyenne signé par le jeune et ses parents.
- Le règlement intégral par chèque(s) bancaire(s), chèques vacances, CESU ou espèces.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 2 ans (à transmettre avant le début du séjour).

Le dossier d'inscription est à retirer au bureau de l'IFAC ou sur notre site internet.

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Chaque famille déposera le dossier de son enfant entre le Samedi 30 novembre et le Vendredi 13 Décembre - A

l'espace jeunes (Passage Thomassin) mardi et jeudi de 16h à 19h

- Au périscolaire de l'école élémentaire lundi, mardi, et jeudi de 17h à 18h30 & mercredi de 8h à 9h30 et 16h30 à 18h.

A NOTER : Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront effectives par ordre d'arrivée

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Les familles habitant sur la commune de Peynier seront prioritaires

Aucune inscription ne se fera sur le portail famille ou par mail.

Seules les inscriptions avec un dossier complet seront prises en compte.

TARIFS



Le tarif du séjour comprend :
l'encadrement 24h/24h, les diverses activités, le transport, la pension complète, les remontées mécaniques, le matériel, l'encadrement, le matériel pédagogique et pharmaceutique de premier secours et l'assurance

Quotient familial	Montant
TARIFS SEJOUR	
< 380€	380 €
381€<QF<1369€	445€
>1370€	510 €

NB : La Mairie de Peynier participe à hauteur de 50% du prix du séjour dans le cadre de son partenariat avec la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse pour les enfants de la commune. Le tarif indiqué tient compte de cette participation.



Centre d'animations de Peynier

Place du Château Passage Thomassin 13790 Peynier

Tel : 06.58.35.06.74

Mail : direction.peynier@dso.ifac.asso.fr

www.ifac.asso.fr/peynier

